

Fiche produit: Panneau C107 -
Signalisation route à accès réglementé
pour automobiles

Photos non contractuelles

PANNEAU C107 - SIGNALISATION ROUTE À ACCÈS RÉGLEMENTÉ POUR AUTOMOBILES



UGS : ME-CONF-5ab8b13dd2a15 | **Catégories** : [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Police](#), [Type C](#)
[Indication](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

PANNEAU C107 : SIGNALISATION DE DÉBUT DE ROUTE RÉSERVÉE AUX AUTOMOBILES

Ce panneau annonce le début d'une **route autre qu'une autoroute, réservée à la circulation automobile**. Dans les faits, cette voie applique des règles proches de celles des routes à accès réglementé prévues par le **Code de la route**. Sauf indication contraire, la **vitesse maximale autorisée est de 110 km/h**.

Dénomination : C107

Caractéristiques du panneau

- Panneau de **signalisation en aluminium**, certifié NF - ASQUER
- Face **rétroréfléchissante** : classe 1 pour un usage courant, ou **classe 2** à privilégier pour un axe avec trafic nocturne
- **Dimensions** : 350, 500, 700, 900 ou 1050 mm de côté, selon le gabarit de la voie et la distance de lecture

Construction et matériaux

- Face en tôle d' **aluminium renforcée** par rails arrière pour garder la rigidité en pose
 - Bords non tranchants, plus sûrs à la manutention comme en exploitation
- Concrètement sur le terrain, l'aluminium tient bien aux cycles gel-dégel et limite l'entretien courant
 - Brides et poteaux à commander séparément selon votre système d'ancrage
- **Laquage en option** pour les environnements exposés, notamment en zone côtière ou sur voirie salée

Installation et fixation

- Panneaux de 350, 500, 700 et 900 mm : prévoir **2 brides de fixation**, avec 2 rails arrière
- Panneau de 1050 mm : prévoir **3 brides de fixation**, ce qui tient mieux en cas de prise au vent

Hauteur de pose réglementaire

- **En rase campagne** : 1,00 m minimum sous le panneau
- **En agglomération** : 2,30 m minimum sous le panneau

Laquage du panneau : disponible en option pour un besoin de protection complémentaire ou d'intégration visuelle. Ce qu'il faut vérifier avant de commander : le type de route, l'exposition au sel et les contraintes climatiques du site.